

MOUVEMENT 2023 - ANNEXE III

FICHE DE POSTE

½ ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ SESSAD « TSLA » + ½ SAPAD

LIEU D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur le département des Vosges dans les établissements scolaires des élèves accompagnés par le SESSAD - Rattaché au Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) d'Epinal
TITRES PROFESSIONNELS REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - CAPPEI avec module d'approfondissement TSLA obtenu ou en projet Et/ou - Diplôme universitaire « Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages » obtenu ou en projet.
PROFIL DU POSTE	<p>Afin de garantir le droit à l'éducation et à la poursuite des apprentissages, le SAPAD, géré par l'association des PEP 88, organise la scolarisation à domicile des enfants et adolescents malades ou accidentés qui ne peuvent être scolarisés en raison de leur état de santé. Le coordonnateur a la charge d'organiser et de suivre ce dispositif. Le coordonnateur est sous l'autorité de l'IEN ASH et rend compte de son activité au président des PEP 88.</p>
MISSIONS	<p>Chargé d'enseignement spécialisé et d'aide pédagogique dans les établissements des 1er et 2nd degré auprès des élèves notifiés par la MDPH et accompagnés par le SESSAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévention des difficultés d'apprentissage ou d'insertion dans la vie collective, • promotion de l'inclusion scolaire et de l'insertion sociale et professionnelle. <p>L'enseignant(e) doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'apporter son concours à l'analyse et au traitement des situations scolaires qui peuvent faire obstacle au bon déroulement des apprentissages, • de favoriser et de contribuer à la mise en œuvre d'actions pédagogiques différenciées et adaptées, • d'adapter l'approche pédagogique des disciplines, concevoir les intersections des champs disciplinaires, dans un objectif d'aide à l'accès aux savoirs ; <ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte dans son action pédagogique les apports des aides matérielles et techniques qui peuvent être fournies ; - savoir utiliser et concevoir des supports pédagogiques adaptés. <ul style="list-style-type: none"> • Savoir évaluer les stratégies de compensation mises en œuvre par les élèves. <p>Personne-ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter à l'enseignant (et/ou à l'équipe) qui accueille aides et conseils techniques • Travail de co-préparation avec les enseignants permettant d'anticiper sur les réponses pédagogiques les mieux adaptées aux élèves • Concertation avec les autres professionnels du SESSAD, les équipes pédagogiques et les parents pour faire évoluer les projets personnalisés. <p>Informations complémentaires :</p> <p>Prise en charge des frais de déplacement par le SESSAD</p> <p>L'enseignant (e) réalisera des bilans réguliers de son action, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, et les transmettra à l'IEN ASH.</p>
COMPÉTENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des élèves avec des TSLA • Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire • Bonne connaissance du système éducatif élémentaire et secondaire (collèges) • Bonne connaissance des programmes de l'école primaire et du second degré • Sens des relations humaines en particulier vis-à-vis des familles
RENSEIGNEMENTS	<p>Inspecteur de la circonscription ASH</p>